

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Drame familial aux Roches-de-Moron

Ce mardi 15 février 2022, vers 5h50, un homme récemment interdit d'approcher sa femme par la police neuchâteloise a blessé à la main son fils âgé de 24 ans à l'arme blanche avant d'enlever sa femme. Il avait laissé un mot à son domicile laissant entendre qu'il souhaitait mettre fin à ses jours. Les importantes recherches entreprises immédiatement par la police neuchâteloise et les services partenaires ont conduit à la découverte de deux personnes grièvement blessées et d'une voiture accidentée, une centaine de mètres en contrebas des Roches-de-Moron.

Ce mardi 15 février, vers 5h50, le 144 avisait la police neuchâteloise d'une blessure à l'arme blanche sur la rue de la Serre à La Chaux-de-Fonds. Rapidement sur place, la police neuchâteloise a été renseignée du possible enlèvement de la mère de la victime par son père. Il s'agit d'un homme et d'une femme, tous les deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds et âgés respectivement de 54 et 52 ans.

Le jeune homme blessé à l'arme blanche a été acheminé à la clinique de la main à Lausanne. Son pronostic vital n'est pas engagé.

Par ailleurs, des recherches immédiates ont été entreprises par l'ensemble des patrouilles et des spécialistes de la police neuchâteloise afin de localiser le couple. Les polices des cantons voisins, l'Office des douanes et de la sécurité aux frontières ainsi que la gendarmerie française ont été informés afin de participer aux recherches. Des moyens aériens ont également été sollicités. Le ministère public neuchâtelois a par ailleurs obtenu dans des délais remarquablement brefs l'entraide des autorités judiciaires françaises aux fins de tenter de localiser le téléphone de la victime.

Vers 8h50, les recherches ont conduit à la découverte d'une voiture accidentée à une centaine de mètres en contrebas du point de vue des Roches-de-Moron. Deux personnes ont été découvertes, dont l'auteur présumé inconscient. D'importants moyens sont actuellement déployés pour porter secours à cet homme et cette femme

Durant toute cette opération, la population n'a jamais été mise en danger. Le Ministère public a été avisé. Une enquête a été ouverte, diligentée par le procureur de service Nicolas Aubert. Aucune autre information ne sera fournie à ce stade de l'enquête.

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00

Nicolas Aubert, procureur, Ministère public, ministere.public@ne.ch,
tél. 032 889 61 70

Neuchâtel, le 15 février 2022